

déjà les Black Panthers, qui changeront la donne. Autrement dit, ceux qui nous gouvernent entendent nous estropier, nous mutiler d'une jambe faisant de nous des unijambistes et empêcher à tout prix qu'ici et là, notamment depuis l'assassinat de Rémi Fraisse, les jeunes, opprimés parce que pauvres, blancs ou pas, commencent à se retrouver. Nous empêcher de marcher sur nos deux jambes, menant de front la lutte anti-raciste et la lutte sociale, car ils savent que c'est la seule manière pour nous d'aller vite et loin.

Le 18 Mai devant les tribunaux de France

face à la relaxe des deux policiers responsables de la mort de Zied et Bouna, à l'initiative notamment du Comité Interfac contre les Violences d'État, des familles de victimes de violences policières, des collectifs «vérité et justice», des militants se sont rassemblés par centaines devant les tribunaux de France à Marseille, à Toulouse, au Havre, à Lille, à Tours, à Lyon, à Rennes et à Bobigny (93). C'était une mobilisation nationale simultanée comme on a rarement vu. À Bobigny, par exemple, 400 personnes dont beaucoup de jeunes des quartiers populaires se sont retrouvées autour d'un repas à prix libre, d'un infokiosque, à écouter des interventions, du rap... D'accord on n'était pas des millions mais tant de gens déterminés au même moment aux quatre coins de la France c'est une promesse d'avenir. Un appel à témoin pour plusieurs personnes blessées par la police est lancée sur le site <http://zyed-bouna-18-mai.com>, s'y trouvent aussi des photos des différents rassemblements.

Wissam El-Yamni tué par la police

Le 28 avril, on apprenait les conclusions d'une contre expertise judiciaire ordonnée sur la mort de Wissam. Les deux précédents experts avaient conclu d'abord à un pliage, puis l'expertise suivante à une mort provoquée par un allongement du temps de QT provoquée par la drogue. Ces résultats avaient été contredites par des preuves avancées par des expertises indépendantes. La dernière contre expertise, dont la famille attendait les résultats depuis un an et demi pour mieux faire oublier l'affaire, évoque une troisième cause, qui a pourtant été envisagée mais vite réfutée par les deux précédentes : la mort subite provoquée par la drogue, avec comme seul motif de justification des traces de drogues.

3 experts judiciaires différents qui se contredisent chacun, mais 3 raisons qui dédouanent les policiers et qui vont jusqu'à affirmer, le ridicule ne tue pas, que Wissam n'a pas subi de violences.



6^e anniversaire de la mort d'Ali Ziri

Le 12 décembre 2012, la cour d'appel de Rennes a confirmé le non-lieu pour les policiers dans la mort d'Ali Ziri, non-lieu que la Cour de cassation avait remis en cause pour défaut d'instruction ! La liste des morts aux mains de la police ne cesse de s'allonger, celle des non-lieux pour les policiers aussi ! La famille d'Ali Ziri et le Collectif Vérité et Justice continuent le combat, un nouveau pourvoi en cassation a été engagé. Extrait de l'appel à lire sur : <http://collectif-ali-ziri.over-blog.com>. **Soyons nombreux le vendredi 12 juin à partir de 20h30 Esplanade Europe, sur la Dalle du Val d'Argenteuil.**

8^e commémoration de la mort de Lamine Dieng

mort étouffé par des policiers à Paris le 17 juin 2007 : une asphyxie mécanique par suffocation, due à une compression thoracique et crânienne. Suite à l'appel fait par la famille du non-lieu prononcé l'année dernière, le délibéré de la chambre d'instruction sera rendu le 16 juin 2015. **Soyons nombreux le samedi 20 juin à 14h30 au 58 rue des Amandiers, Paris XX^e Métro Ménilmontant ou Père-Lachaise (ligne 2 et 3).**

RESISTONS ENSEMBLE

CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES

Bulletin n°142 • Juin 2015

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

ils veulent faire de nous des unijambistes

Circulez, rien ne s'est passé, nous dit la Cour d'appel de Rennes, les policiers sont relaxés. Ce 18 mai restera dans les mémoires. Zyed et Bouna, deux gamins de 16 ans, avaient le tort d'être enfants de pauvre, d'être noir et arabe. C'est comme ça la justice du «pays des droits de l'homme».

Quelques jours plus tard et un mois après la révolte de Baltimore, le policier qui a tiré à 12 reprises et a tué, debout sur le capot de la voiture deux noirs non-armés, est lui aussi acquitté. Mais, attention ! quand ça se passe aux States, les médias et partis français, de gôche comme de droite, n'hésitent pas à s'indigner gravement : « Oh que la police et les tribunaux américains sont racistes ! » Mais ici, chez nous, pourquoi ce silence ? Pourquoi les mêmes ne parlent-ils que de « bavures », d'« accidents » ? Parce que la gôche comme la droite ont les mains dans le cambouis, ils ont pour rôle de gérer et protéger un Etat dont la structure même est raciste et islamophobe.

Et, c'est là qu'ils nous tendent un piège. Un peu partout du côté des mobilisations, comme par exemple devant le tribunal de

Bobigny (93) le 18 mai pour Zyed et Bouna, l'oppression raciale a été clairement dénoncée par ceux qui la subissent mais trop peu de voix se sont élevées pour faire le lien avec l'oppression étatique, policière et sociale, celle qui frappe les pauvres, même s'ils sont blancs. Trop peu ont expliqué que même si les matraques, flashballs et co sont racistes jusque dans la façon dont ils mutilent ou tuent, ces armes ciblent blanc, arabe ou noir du moment qu'il vient des quartiers populaires. Que les récentes lois liberticides (loi sur le renseignement, la loi « contre l'apologie du terrorisme ») visent tous ceux qui bougent, quelle que soit la couleur de leur peau.

Ceux qui nous gouvernent, de gôche comme de droite ont un plan : que chacun reste dans son « camp », les blancs avec les blancs et les « pas blancs » avec les « pas blancs » et qu'à l'intérieur de ces deux « camps », pauvres et riches, opprimés et oppresseurs de même couleur de peau, de même religion se donnent la main. Et ce ne sont pas les quelques arabes ou noirs de service qui ont choisi de sauver leur peau en jouant les « Oncle Tom », comme les appelaient

RIPOSTE dans les quartiers populaires

« RIP Amadou » C'est le texte d'une fresque réalisée en hommage à Amadou Koumé mort dans le commissariat du 10^e arrondissement parisien où les flics qui l'avaient interpellé la nuit du 5 mars dernier l'ont enfermé (voir RE 141). Le 30 mai ses proches dont sa sœur Haby ont organisé une marche à Saint Quentin dans l'Aisne dont il était originaire, pour réclamer justice ce qui passe d'abord par la nomination d'un juge d'instruction. 1 000 personnes ont défilé. Une plainte contre X a été déposée, et l'enquête a été confiée à l'IGPN. Une page facebook « Tous ensemble pour une justice claire et transparente » a été créée et un appel à témoin a été lancé pour tenter de savoir ce qui s'est réellement passé à Paris le 5 mars (tél. : 06 05 72 43 75).

Tourcoing. La ZUP de la Bourgogne est un de ces quartiers de relégation où les jeunes subissent la pression constante de la police depuis des années. Le 1er juin, une voiture, à bord de laquelle avaient pris place 3 jeunes du quartier, grille un feu rouge puis, en tentant d'échapper à la police, finit, un peu plus loin, dans un arbre. On ne sait pas bien quel a été le rôle de la police dans ce drame. L'un des passagers, Pierre-Elliott Zighem, est tué. Le conducteur est dans le coma. Le troisième a le fémur cassé.

Les jeunes du quartier ont réagi par 4 nuits d'émeutes. Les autorités ont alors mis en œuvre des moyens de « maintien de l'ordre » à la fois disproportionnés et provocants (centaines de policiers et gendarmes, hélico). Une trentaine de jeunes ont été arrêtés et 2 jugements en comparution immédiate ont déjà conduit à de la prison ferme : 7 mois pour l'un et 6 pour l'autre.

CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Deux flics bourrés tuent un livreur de pain

Jeudi 28 mai à 4h15 du matin, Yazid est au volant et s'apprête à livrer du pain et des viennoiseries, tout à coup, une voiture occupée par deux flics totalement saouls sortant d'une soirée en boîte de nuit avec leurs collègues percutent sa camionnette après avoir grillé plusieurs feux rouges. Yazid est éjecté et meurt sur le coup. Le conducteur de la voiture assassine, un brigadier chef de la police judiciaire du 93 est mis en GAV, mais pas son collègue. Tous deux sont suspendus mais pour l'instant uniquement le temps de l'enquête. Affaire à suivre.

Solidarité avec les médias libres et avec tous les réprimé-e-s !

Mercredi 7 mai, un Toulousain a été placé en garde à vue puis convoqué au tribunal le 29 juin. Il est soupçonné d'être responsable de la publication d'un article sur IAATA.info, site collaboratif et anti-autoritaire, et poursuivi pour « provocation publique à la commission d'un délit ou d'un crime ». C'est de loin la menace judiciaire la plus inquiétante de ces dernières années contre un média alternatif français. Il risque jusqu'à cinq ans de prison et 45 000 € d'amende, la peine la plus grave pour une affaire qui ressort du droit de la presse. À titre de comparaison, l'apologie de crime contre l'humanité est punie de la même peine. Lu sur <http://atelier.mediaslibres.org/Menace-de-prison-pour-avoir-relaye.html>

Un texte de soutien : <https://paris-luttes.info/face-a-la-repression-l-information-3225>, le témoignage : <https://iaata.info/1-74-09-99-192-168-0-1-en-proces-pour-lire-et-soutenir-la-presse-libre-728.html>.

Solidarité avec Kader du MIB

ce militant historique et grand cuisinier des luttes de l'immigration et des banlieues a été tabassé et expulsé illégalement de chez lui par des nervis venus avec le propriétaire marchand de sommeil le dimanche 24 mai à 10 h. Sa biographie est à lire sur <http://labrisenet.free.fr/kader>

Connaissez-vous la différence entre un pistolet et un revolver ?

Le pistolet demande une franche pression pour que le coup parte. Le revolver, reconnaissable par son barillet, a la détente plus facile. C'est pour cette raison, nous dit-on, qu'il a progressivement disparu des ceinturons de la police nationale. Mais que faire du stock ? Rien ne se perd, tout se transforme, un nouveau décret du 29 avril 2015 met à la disposition des maires désireux d'équiper leur police municipale les 357 Magnums délicats. Au prochain trou dans la peau, l'excuse est déjà rodée : pas ma faute, le coup est parti tout seul...

Les parlementaires veulent instaurer...

une interdiction de manifester individuelle pour les manifestant(e)s jugé(e)s violent(e)s, un peu comme les supporters dans les matchs de foot. Sauf que là, ils s'attaquent à une liberté fondamentale : manifester ! Dire que cette idée vient de la commission formée suite à la mort de Rémi Fraisse : Ils ne veulent plus de manifestants, les manifestants ne veulent plus de flics !

« Big data is watching you » encore

Alors que la loi « Renseignement » prend forme dans les machines de l'État, le 22 mai le gouvernement déposait un amendement au projet de loi sur le dialogue social et l'emploi armant le pôle emploi de nouveaux pouvoirs de flicage pour mieux radier des listes. En clair les agents pourront réclamer d'une longue série d'intermédiaires, toutes les données afférentes à un individu (facturations détaillées ou FADET, contrat, données de connexion...), sans passer par la case du juge.

Dans l'esprit, les douanes françaises ont récemment acheté plusieurs appareils de surveillance des mobiles dont l'utilisation ne pourra être légale que par le vote et l'application de la loi Renseignement. Où l'on s'aperçoit que la législation ne fait que normaliser les pratiques en cours, déplaçant le curseur de l'acceptable.

Evacuation « de gôche » d'un campement de réfugiés

Le 2 juin, 5h45 du mat, boulevard de la Chapelle à Paris, le campement précaire mis en place depuis 8 mois sur lequel vivaient près de 400 réfugiés venant surtout d'Afrique de l'Est, a été pris d'assaut par des CRS (12 cars) et des baqueux qui ont commencé par totalement boucler le périmètre et empêcher ainsi toute personne solidaire ou/et journaliste d'approcher.

Ensuite a commencé l'opération de tri, recensement dont l'organisation a été déléguée par la mairie de Paris et le gouvernement de « gôche » à des orgas « humanitaires » notamment Emmaüs et France Terre d'asile. L'argument ressassé sur toutes les ondes : une « opération sanitaire d'accès aux droits plutôt que de police ». À 9h des bus partent, vers des hébergements de 5 jours dans des hôtels, des centres d'hébergements pour sans abri réquisitionnés là encore sur le court terme, l'un d'entre eux s'arrêtera dans le 19^e, pour relâcher dans la nature ses occupants. Un certain nombre de migrants trouvent refuge pour une nuit dans la salle municipale de la rue Saint Bruno.

Depuis ils occupent la place devant l'église Saint Bernard (dont le curé leur a fermé la porte au nez). Une banderole « non à l'errance, des logements pour tous » écrite en arabe est brandie, deux communiqués sont produits. Finalement rejoints par certains de ceux qui se sont retrouvés à nouveau à la rue, ils occupent la halle Pajol toujours dans le 18^e dont ils seront très violemment évacués le 8 mai par la police. Sur place la résistance des réfugiés et des soutiens est très forte mais la répression aussi : 17 réfugiés se retrouvent hospitalisés et des dizaines d'entre eux sont envoyés en rétention. La préf annonce que trois autres campements parisiens seront bientôt démantelés. Mais de l'autre côté, la résistance s'organise.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...